

Journée d'information régionale

14 novembre 2014

Lyon

Suivi des aides à la pierre :
SPLS/GALION/SISAL

DGALN/DHUP/PH



Permettre aux agents des services Habitat départementaux et des délégataires concernés par les problématiques de financement :

- D'intégrer les instructions nationales et régionales pour le suivi des opérations
- De consolider le réseau régional des agents chargés de la problématique du suivi des logements aidés
- De sensibiliser les agents sur le potentiel des outils mis à leur disposition
- De s'informer sur les évolutions du système
- D'échanger sur les problématiques de terrain

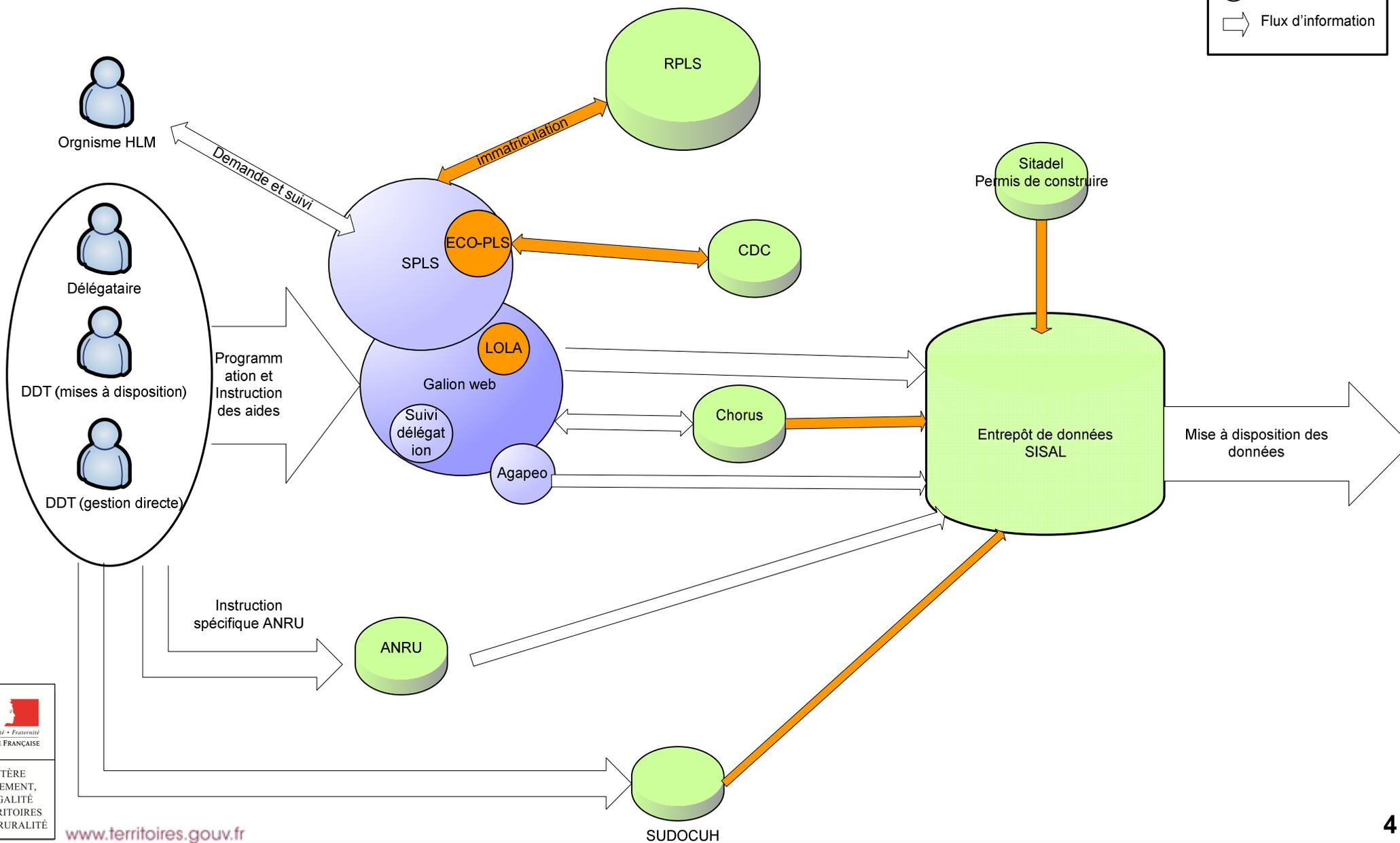
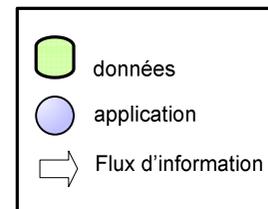
Ordre du jour

Dates	Séquences
9h45 – 11h00	Galion – actualités et suivi des opérations
11h00-11h30	Le module de suivi des délégations de compétence
11h30-12h00	Mise en perspective des évolutions SISAL
12h00-12h45	Le portail de suivi et de programmation des aides (SPLS)
12h45-13h	Éco-pls

Urbanisation du système d'informations pour le suivi des aides à la pierre

En service

2014 - 2016



GALION

Ouverture de GALION le 28 avril 2014 liée à des problèmes d'intégrité de la part de CHORUS.

- Ajout de l'instruction
- « PLAI adapté »
- « Agrément Logement intermédiaire »
- Suivi des opérations : appel à manifestations d'intérêt « bourgs ruraux »
- Evolution de Galion : SPLS (collecte données ECO-PLS)
- Ajout d'un nouveau produit de financement « Subvention PEEC- un pour un »
- Interconnexion avec SITADEL
- Intégration des données CHORUS et « délégations de compétences »

Fin de l'exercice le 12 janvier 2015

GALION – Actualité et suivi des politiques publiques

- Suivi et clôture des opérations : paiements, dates des permis de construire, mise en service et conventionnement.
- Poursuite du suivi des participations financières d'Action Logement
- Suivi de l'interface CHORUS
- Suivi et Programmation des Logements Sociaux (SPLS)
- Suivi du PACTE HLM

Le module de suivi des délégations de compétence

Objectifs poursuivis

- Capitalisation des données et indicateurs clefs contenus dans les différents avenants
- Mis en rapport des données collectées avec le financement du logement social constaté
- Amélioration de la diffusion d'information

Les fonctionnalités côté GALION

- Module accessible par la DDT en charge des différentes conventions de délégations sur le territoire
- Collecte des indicateurs qualitatifs et quantitatifs liés à l'avenant

Objectifs et moyens pour l'avenant Fichiers associés

Tableau :

Caractéristiques

Mode de gestion parc public :

Mode de gestion parc privé :

Modalités de mise à disposition des AE (Autorisations d'Engagement) :

Intention de résiliation du parc des délégataire :

Intention de non-renouvellement de la part du délégataire :

Évolution du périmètre de délégation :

- Récupération automatisée des données CHORUS à partir des codes EJ

Avenants Evaluations Suivi financier Fichiers associés

Eléments de suivi Engagements juridiques Services faits Paiements

Liste des engagements juridiques

▲ Date	▶ N° Chorus	Statut	Montant	Mt Services Ffaits	Montant restant
09/03/2011	2200308533	Commandé	1 744 860,66	0,00	1 744 860,66
Totaux :			1 744 860,66	0,00	1 744 860,66

Pages 1 - Page 1 sur 1 - 1 ligne de 1 à 1 sur 1

Les fonctionnalités côté GALION

- Stockage des pièces jointes liés aux avenants avec le circulaire de 2011 (avenant de début d'exercice – modificatif...)
- Stockage des pièces jointes liées aux évaluations

 Modifier

Avenants Evaluations Suivi financier Fichiers associés

Liste des avenants

Code	Date	Type	Commentaires	Fich.	Vis.	Sup.
AV002	10/08/2007	Avenant de début d'un exercice	Avenant n°1 pour l'année 2007			
AV001	01/01/2006	Avenant de début de période				

Pages 1 - Page 1 sur 1 - 2 lignes de 1 à 2 sur 2

 Ajouter un avenant

GALION Grand Public

- Accès publics aux avenants des délégations de compétence sous contrôle de la DDT

Accueil

Fiche convention

Paris

Informations générales
Période de la convention : 2011-2016
Entité de mise à disposition : UTHL75
Statut : Active

Libellé du fichier	Type Doc.
Convention Parc Privé	
Convention de délégation de compétence	

Liste des avenants

Date	Type avenant	Type Doc.
01/01/2011	Avenant de début de période ClubDOM09102012.pdf	

Imprimer Retour

Je cherche :

Les conventions ayant le statut :

Pour l'année de début de la convention :

Concernant le délégataire :

Sur le territoire :

Par département

Les fonctionnalités côté SISAL

- Transmission des données clefs vers SISAL pour permettre une comparaison automatisée et actualisée des objectifs de financement et des opérations réellement engagées.
- Lien direct avec l'espace public pour consultation des pièces liées à la délégation

Le déploiement

- Sous coordination des DREAL
- Saisie effectuée par les DDT en charge de la mise en place des avenants
- Saisie des données concernant les délégations en cours : les données de l'enquête délégation de compétence ont été reprises.
- Galion grand public disponible d'ici la fin d'année
- Données intégrées dans SISAL d'ici janvier 2015

la prise en main du module se fait de manière autonome par le biais d'un guide utilisateur et de 4 didacticiels :

<http://www.financement-logement-social.territoires.gouv.fr/module-de-suivi-des-delegations-de-r269.html>



En cas d'incompréhension des didacticiels et du guide, l'assistance Galion se tient à la disposition
des services

Les évolutions en cours et futures du SI : **SISAL**

- Interconnexion avec d'autres SI :
 - CHORUS
 - Programmation (SPLS)
 - Module Délégation de compétence
 - SUDOCUH – les PLH/PLU
 - Sitadel – permis de construire

Le portail de suivi et de programmation des logements sociaux (SPLS)

Le portail **SPLS** (Suivi de la Production de Logements sociaux) est un **télé-service (portail internet)** permettant aux maîtres d'ouvrages de **déposer une demande d'aide à la pierre directement auprès des services responsables de la programmation.**

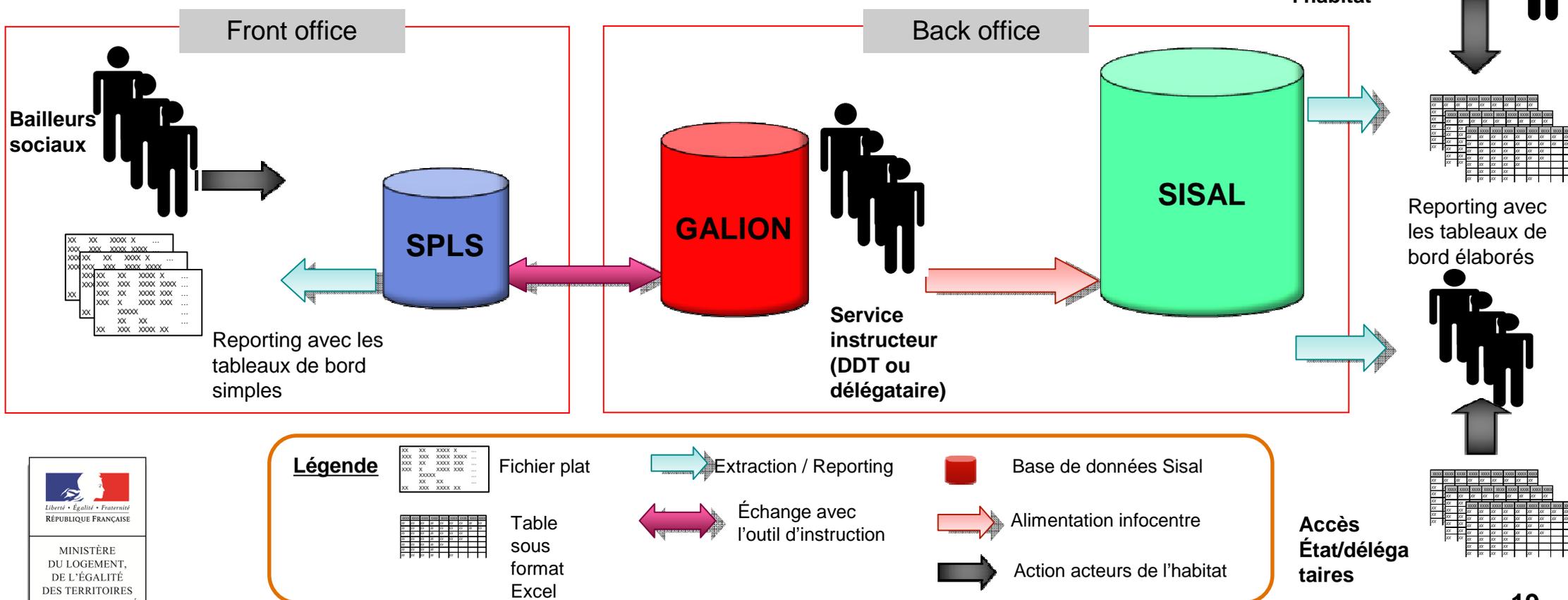
Les principaux objectifs du portail :

- **Disposer de l'information la plus complète sur la vie d'une opération** depuis sa conception jusqu'à la livraison,
- **Assurer un suivi des dossiers optimisé,**
- **Simplifier et uniformiser le partage des informations** entre acteurs locaux,
- **Enrichir et permettre une meilleure connaissance des besoins en financement.**
- **Constituer le socle de dématérialisation de l'instruction des dossiers de financement à horizon 2016**

- Référencé dans le pacte HLM comme outil de référence du suivi du plan des 150000 LLS
- Suivi par le plan de modernisation de l'Etat dans le cadre du CIMAP
- Vecteur probable de diffusion et de généralisation de la maquette numérique

SPLS est un projet partenarial rassemblant au sein de l'instance de pilotage des représentants de l'USH, des représentants d'associations d'Elus et l'Etat

- L'outil **SPLS (Suivi de la Production de Logements sociaux)** est un relais entre les bailleurs sociaux et les services instructeurs.
- Il se présente sous la forme d'un **portail web**.



Quelles sont les grandes fonctionnalités ?

- ✓ **Pré-programmation et programmation** annuelle ou pluriannuelle des demandes
- ✓ **Notification et alertes** pour le suivi d'avancement
- ✓ **Sécurisation des accès et visualisation des demandes** :
 - ✓ Chaque Maître d'Ouvrage ne peut visualiser que ses demandes.
 - ✓ Chaque Gestionnaire ne visualise que les demandes de son territoire pour l'ensemble des Maître d'Ouvrage et ce de la validation au solde de la demande.
- ✓ **Consultation, visualisation et mise à jour des informations** tout au long du cycle de vie de la demande
- ✓ **Consultation de tableaux de bord** adaptés au périmètre de chaque acteur
- ✓ **Historisation des demandes et des paiements**
- ✓ **Interface outil de montage opérationnel maître d'ouvrage**

Le système a pu s'adapter au besoin à partir des besoins des 3 régions expérimentatrices : le déploiement d'une nouvelle version majeure est prévue en 2014

Des règles du jeu locales à définir

Un enjeu majeur du déploiement

L' intégration du portail dans les processus de programmation locaux

- ✓ Un accès SPLS pour tous les Maîtres d'Ouvrage (communes, associations agréées ?)
- ✓ Une date limite pour la saisie des demandes pour chaque territoire ?
- ✓ L'intégration de SPLS dans les processus de programmation existants ?
- ✓ Qui fait quoi si un dossier arrive directement au service instructeur ?
- ✓ ...

Les modalités de déploiement et d'accompagnement

2012 : expérimentation en région pays de Loire

- ✓ 2013 : extension de l'expérimentation en région Centre et Nord-pas de calais
- ✓ 2014 : souhait d'extension à 7 régions supplémentaires

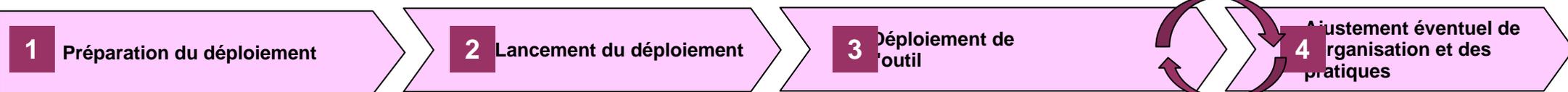
Après un démarrage en 2012 reposant essentiellement sur les capacités de la DREAL Pays de la Loire à porter le projet localement, l'année 2013 a permis de mettre en place les contours et la méthodologie du déploiement national :

- **Régions PDL** : appui du CEREMA (ex. CETE)
- **Région CENTRE et NPDC** : accompagnement des deux régions avec la société kurt Salmon porté financièrement à part égale par l'Etat et l'USH

2014 : consultant EY pour l'accompagnement national. Accompagnement mixte CEREMA/ EY pour l'accompagnement régional

2015 : en cours de négociation avec le CEREMA : objectif de maintien de l'accompagnement régional

La démarche standard de déploiement est en 4 temps, avec des étapes itératives



1 Préparation du déploiement		2 Lancement du déploiement		3 Déploiement de l'outil		4 Ajustement éventuel de l'organisation et des pratiques		
Etapes clés	Resp.	Etapes clés	Resp.	Etapes clés	Resp.	Etapes clés	Resp.	
<ul style="list-style-type: none"> Réunion technique de lancement 	<ul style="list-style-type: none"> ARHLM / DREAL / DHUP 	<ul style="list-style-type: none"> Campagne d'ouverture des droits sur le portail et création des habilitations 			<ul style="list-style-type: none"> ARHLM / DREAL / DHUP 			
<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic sur les habitudes de programmation et la maturité d'utilisation du SI existant (enquête en ligne) 	<ul style="list-style-type: none"> DREAL / ARHLM 	<ul style="list-style-type: none"> COPIL de lancement 	<ul style="list-style-type: none"> DREAL / ARHLM / DHUP 	<ul style="list-style-type: none"> Formation des correspondants régionaux en DREAL 	<ul style="list-style-type: none"> DREAL / DHUP 			
		<p>Validation du diagnostic et de la stratégie de déploiement</p>		<ul style="list-style-type: none"> Formations complémentaires SISAL et GALION pour les instructeurs 	<ul style="list-style-type: none"> DDT 			
<ul style="list-style-type: none"> Analyse des résultats du diagnostic à présenter au COPIL 	<ul style="list-style-type: none"> DREAL / ARHLM 			<ul style="list-style-type: none"> Atelier(s) de travail sur le processus de programmation et sur l'intégration du portail dans ce processus 		<ul style="list-style-type: none"> DREAL / ARHLM / DHUP 		
				<ul style="list-style-type: none"> COPIL intermédiaire (à mi-parcours) : validation des ajustements de l'organisation et des pratiques et besoins fonctionnels 		<ul style="list-style-type: none"> DREAL / ARHLM / DHUP 		
				<ul style="list-style-type: none"> Lancement de pilote(s) éventuel(s) 	<ul style="list-style-type: none"> DREAL / ARHLM 			
				<ul style="list-style-type: none"> Consolidation progressive des données 	<ul style="list-style-type: none"> DREAL / ARHLM 			
				<ul style="list-style-type: none"> COPIL final 		<ul style="list-style-type: none"> DREAL / ARHLM / DHUP 		
		<p>Validation partenariale de la capacité de la région à saisir la programmation 2015 dans SPLS</p>						

Le pilotage du projet

Instance national :

- comité de pilotage composé de l'Etat (administration centrale et DREAL expérimentatrices), L'USH, ARHLM expérimentatrices, représentants ADCF/ACUF, FNAR, CDC.
- UESL?
- 3 à 4 fois par an

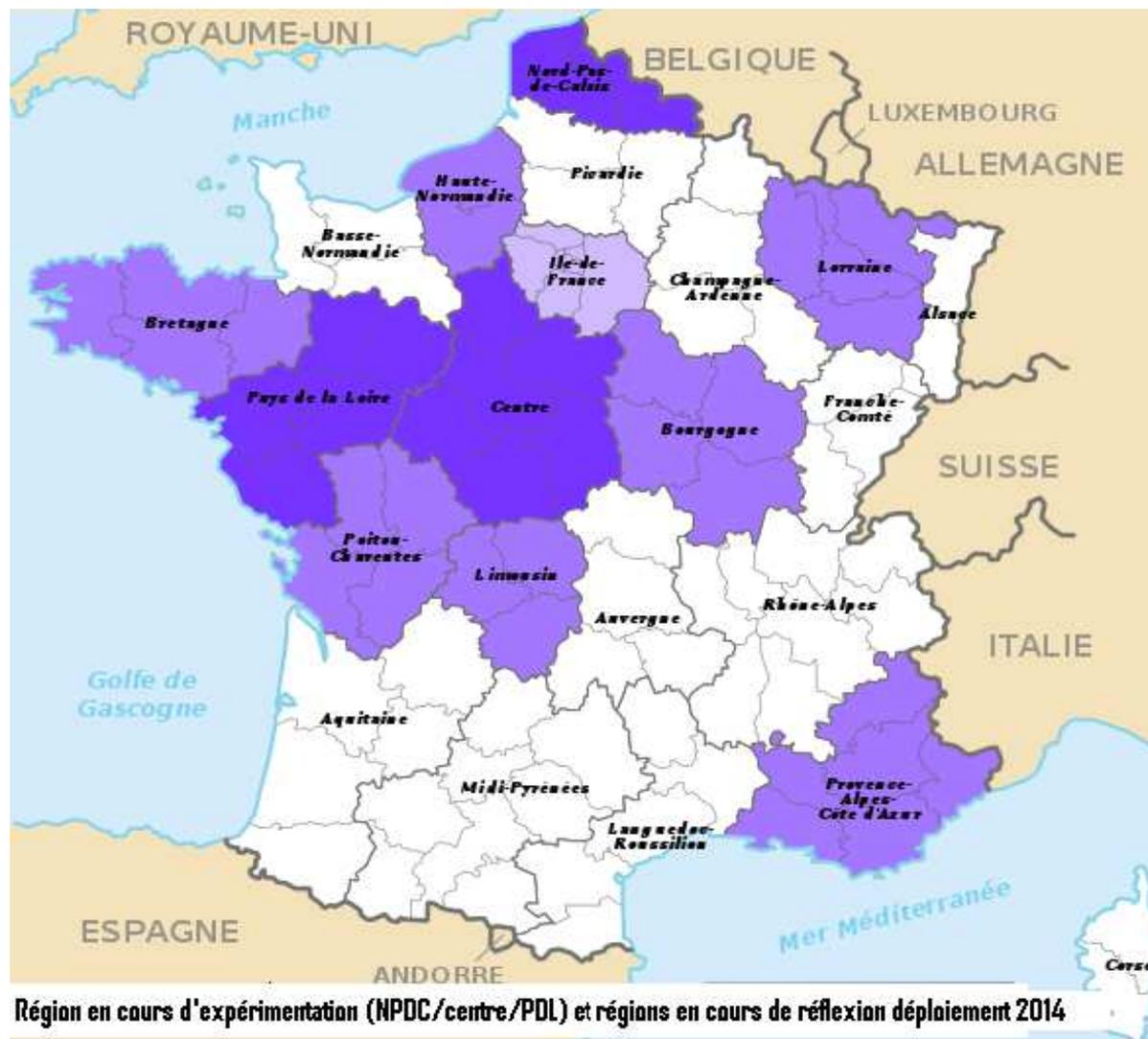
Instance régional

- Comité de pilotage régional Etat/ARHLM avec participation des partenaires locaux : comité ad-hoc ou intégration dans des instances pré-existantes (bureau CRH)

Le pilotage du projet

Les groupes de travail :

- Dématérialisation et simplification de l'instruction
- Accès aux données
- Interface outil montage opérationnel des bailleurs



8 régions en cours de réflexion

Importance de la diversité :

- Des profils de gestionnaires : délégués/Etat
- Des profils de Maitres d'ouvrages (activités et implantation territoriales)
- De la typologie du territoire : zone tendu

Prochaines versions de SPLS en 2015

- Dématérialisation
- Amélioration des échanges entre maîtres d'ouvrages et services gestionnaires
- Géolocalisation
- Ergonomie
- Droit d'accès
- Adaptations aux besoins locaux
- La bourse aux opérations
- Améliorations générales du système et de certaines règles de gestion
- Automatisation interface bailleur

Le portail ECO-PLS

La loi grenelle I : rénovation thermique des 800 000 logements sociaux les plus énergivores d'ici 2020.

Dispositif de suivi actuel :

Nécessité de consolider deux types de données afin de suivre la réalisation des objectifs imposés par la loi Grenelle I et les progrès du parc locatif social sur le plan énergétique :

- les informations liées au plan de financement des opérations auprès de la CDC
- les informations liées aux caractéristiques techniques et aux travaux effectués par les bailleurs sociaux collectées à partir d'un questionnaire en ligne

Constat :

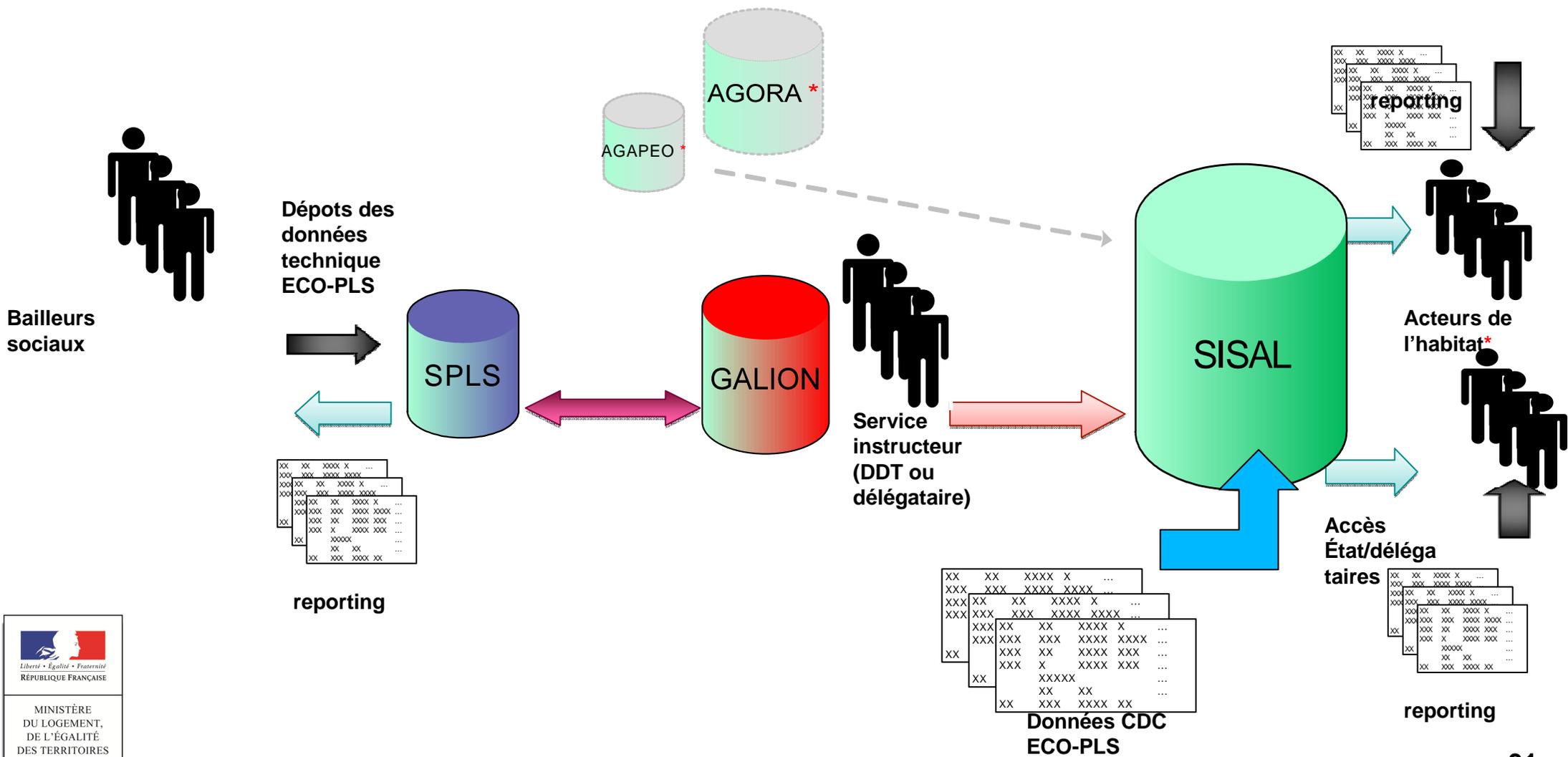
- Difficulté de croisement données DHUP/CDC
- Difficultés de visibilité sur l'exhaustivité des données avant/après travaux
- formulaire en ligne techniquement inadapté pour un suivi sur le long terme
- problème de circulation de l'information entre les différents partenaires

La DHUP a choisi de mettre en place une solution plus robuste et efficace répondant aux besoins liés :

- aux enjeux de la rénovation énergétique rappelés par le président de la république
- aux enjeux de partage d'information entre les partenaires
- aux enjeux de dématérialisation et de simplification des procédures administratives

La solution retenue consiste à intégrer le formulaire de collecte des données techniques de l'ECO-PLS au portail de suivi et de programmation des logements sociaux (SPLS) :

- téléservice à destination des bailleurs et actuellement en expérimentation en région Centre, Nord-Pas-de-Calais et Pays de la Loire.
- Ce portail constitue le socle de la dématérialisation future des dossiers de financements de logements sociaux (hors ANRU)



Au delà de la collecte des données du formulaire :

Mise en place d'une gestion de dossier pour palier l'inconvénient de l'enquête en ligne :

- le bailleur peut corriger ces données sous certaines conditions
- Unicité du dossier pour les données avant/après travaux

Suivi des données à partir de l'infocentre SISAL mis à disposition de l'ensemble des partenaires

Possibilité de rattachement à certaines opérations de réhabilitation GALION

Infos et contact

<http://www.financement-logement-social.territoires.gouv.fr>

Mail : ph4.dgaln@developpement-durable.gouv.fr



MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ